Les organisations patronales de l'aide à domicile et des services à la personne face à l'Etat social et aux syndicats salariés : structuration et stratégies dans une perspective comparée (France, Allemagne, Angleterre)

Séminaire de l'IRES, 13 mars 2025

Clémence Ledoux

DCS DROIT ET CHANGEMENT SOCIAL
UNIVERSITÉ DE NANTES
FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES
cnrs

Introduction

Une action collectives improbable des patron.ne.s des services de ménage et d'aide à domicile?

- Un monde social diversifié
- Des personnes parfois à l'identité assez éloignée de celle de patron.ne (Meuret Campfort 2017)

Une grande diversité d'organisations patronales en Europe dans les services et l'aide à domicile

Mais des organisations qui ont été crées :

- À des période différentes
- Ont des formes différentes
- Ont des positions différentes
- Entendent représenter des groupes différents

=> Comment l'Etat social façonne ces acteurs et avec quelles conséquences pour les syndicats salariés?

Methodologie

- Littérature secondaire
- Littérature grise
- Communiqués de ces organisations, sitographie
- Entretiens (depuis 2004 en France, 2007-2010 et 2022-2023 en Allemagne et 2023-2024 en Angleterre)
- Observations

Plan

1) **le rôle des politiques sociales dans l'émergence et la construction des frontières des organisations patronales de l'aide et des services à domicile**
2) **Les positions des organisations patronales**
3) **Pour les syndicats anglais et allemands, le choix de la *strategic litigation***

1.Emergence et structuration des organisations patronales

- **Les organisations patronales représentant les associations**

Des organisations représentant des associations généralistes en Allemagne, plus spécialisées en Angleterre et France

Laïcisation en Angleterre et en France, pas en Allemagne où se développent la *Caritas* et la *Diakonie*

⇒ Rôle du « droit des Eglises » en Allemagne avec la « troisième voie » : des négociations sans grève

- **Des organisations représentant les familles employeuses**
- **Développement d'instruments visant à organiser le marché à partir des années 80**

Mais avec des différences selon les pays

Par effet de « policy feedback », émergence et développement d'organisations patronales représentant les entreprises commerciales

(SESP, FEDESAP, *Arbeitgeber und Berufsverband Privater Pflege*-ABVP, *Bundesverband haushaltsnahe Dienstleistungen* BHDU…)

2. Les positions des organisations patronales

- Demander des ressources aux pouvoirs publics

- La question des temps

- Négociations de branche et positions

/ influence de la négociation de branche sur la définition des positions des organisations patronales

/ Echec d'un social care partnership en Angleterre jusqu'au changement de gouvernement

/ Echec de la convention collective unique de branche en Allemagne entre 2019 et 2021.

3. Strategic litigation des syndicats en Angleterre et en Allemagne

- *Strategic litigation :* du contentieux stratégique

⇒ Choix d'action en justice permettant de porter une affaire devant un tribunal afin de créer un changement plus large dans la société.

- L'Angleterre : l'affaire Tomlison Blake, soutenue par UNISON

Ses heures d'astreinte la nuit n'étaient pas considérée comme du temps de travail effectif

"[we] needed somebody's quite resilient and you know because they're going to go through quite a lot as part of this process and obviously that means their name is out there and it's quite difficult and she you know she did a fantastic job of doing that" (entretien avec un representant d'UNISON, avril 2023)

Tomlison Blake perd mais l'affaire a eu un fort retentissement médiatique

3. Strategic litigation des syndicats en Angleterre et en Allemagne

- L'Allemagne : l'affaire de la *living-care worker* bulgare soutenue par Ver.di

1. la majorité des contrats de living-care workers indiquent un temps de travail limité
2. Mais en même temps **les agences de placement des travailleurs** « font la promotion de leurs services en les présentant directement ou indirectement comme une assistance «24 heures sur 24»,
3. si bien que les familles **comptent sur une disponibilité ininterrompue** (Kocher 2024)

« Et ainsi, nous avions la preuve juridique que ce modèle commercial [des living-care workers] est contraire au droit du travail en vigueur, et plus précisément au droit du temps de travail. Et cela permet de dire, en cas de doute, les gars, tout ce que vous faites ici, vous avez un demi-pied en prison et un pied en prison. On a encore regardé parce que tout, tout pouvait alors s'écrouler en Allemagne. (...) Donc, pour résumer, nous [accompagnons des plaintes] de manière stratégique mais très, très sélective » (entretien avec des représentant.e.s de Verdi, novembre 2023). ».

Merci pour votre attention!